



Juillet 2024

Informations en matière de protection des données

Le 1^{er} septembre 2023 est entré en vigueur la modification de la Loi fédérale sur la protection des données (LPD), laquelle a obligé les sociétés, dont les sociétés de gymnastique, à adapter leur pratique en la matière.

Toutefois, la société des Amis-Gymnastes Yverdon a toujours veillé à la protection des données de la meilleure manière possible. La présente fiche d'informations a uniquement pour but de vous présenter notre mode de fonctionnement, conformément aux exigences de la LPD.

Tout membre fournit des données personnelles au sens de la Loi sur la protection des données (LPD) lors de son inscription.

La société des Amis-Gymnastes Yverdon acquiert, utilise et traite les données personnelles du membre qui sont fournies dans le formulaire d'inscription. L'usage est réalisé en conformité des directives de la Loi fédérale sur la protection des données.

En outre, la société des Amis-Gymnastes Yverdon entre les données personnelles des gymnastes dans le système de gestion d'adresses de la Fédération suisse de gymnastique, appelé FSG-Admin, qui est également en conformité avec la Loi fédérale sur la protection des données.

S'agissant du n° AVS, chaque membre est tenu de le fournir, afin notamment que celui-ci puisse être utilisé dans le cadre des programmes d'encouragement au sport de la Confédération (Jeunesse+Sport - J+S et Sport des adultes suisses - ESA). En effet, les programmes d'encouragement au sport de la Confédération subventionnent chaque année des milliers de cours et camps, tant pour les adultes que pour les enfants. Il revient à la Confédération de veiller à ce que les fonds soient correctement utilisés. Pour que les subventions soient réparties équitablement, il est nécessaire que les coordonnées des gymnastes prenant part aux activités J+S et Sport des adultes soient saisies et traitées dans la Banque de données nationale pour le sport (BDNS). Le n° AVS est l'unique moyen obligatoire d'identification pour le versement des subventions pour toute personne ayant son domicile en Suisse.

Le membre inscrit peut avoir accès en tout temps à ses données personnelles en s'adressant à la société et peut à tout moment demander à la société des Amis-Gymnastes de rectifier, supprimer ou bloquer les données personnelles traitées.

Pour plus d'informations sur le traitement des données, nous vous renvoyons à notre Déclaration de confidentialité, qui se trouve sur notre site internet sous l'onglet "Médias".

En cas de question ou de réclamation, vous pouvez contacter la société des Amis-Gymnastes par courrier à l'adresse Chemin de Grève-de-Clendy 3, ou par courriel à l'adresse contact@agy.ch.

Tant et aussi longtemps qu'un membre ne se manifeste pas par écrit, par courrier ou par courriel, la société des Amis-Gymnastes Yverdon considère que le membre ne s'oppose pas au traitement de ses données dans le respect de la Loi fédérale sur la protection des données.

Le comité